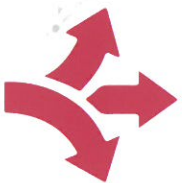


# ETAT DES LIEUX ET ACQUIS NATIONAUX



73%

de ces femmes disent ne pas savoir où aller lorsqu'elles sont victimes de violences.



47,6%

des Tunisiennes ont été victimes d'au moins une forme de violence sexiste au cours de leur vie.\*



2008

Adoption en 2008 de la "Stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes au cours du cycle de vie".



2016

Un centre public pour les survivantes aux violences a ouvert ses portes en 2016 à Tunis.



2017

Adoption en 2017 d'une loi organique sur l'élimination de la violence faites aux femmes et aux filles.

## PROGRAMME MOUSSAWAT, QUEL APPUI ?

### OBJECTIF SPECIFIQUE N°3



Lutte contre les violences et les discriminations faites aux femmes, appuyé par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)

Le programme « Moussawat » s'inscrit dans le cadre de la convention de financement signée entre le Gouvernement Tunisien et l'Union Européenne le 30 avril 2015. Il vise à travers ses trois objectifs spécifiques à contribuer à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes en Tunisie par la réduction des inégalités aux niveaux national, régional et local. Ses actions ont pour objectifs : le renforcement des institutions pour une meilleure prise en charge de la dimension genre dans les politiques de l'Etat, le renforcement de la participation des femmes dans la vie publique et économique et la lutte contre les discriminations et les violences fondées sur le genre.

## ASSOCIATIONS SÉLECTIONNÉES, ACCOMPAGNÉES TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT

- Beity, à Tunis
- Association Tunisienne pour la Gestion et la Stabilité Sociale (TAMSS) à Tunis
- Association Tunisienne pour la Gestion et la Stabilité Sociale (TAMSS) et l'Union Nationale de la Femme Tunisienne à Kairouan (UNFTK) à Kairouan
- Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD), à Sfax
- Association de Développement à Gafsa Sud (ADGS) à Gafsa
- Association de Développement Durable et de Coopération Internationale (ADDCl) à Zarzis